

## Un évêque nationaliste, Mgr Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal

Gilles Chaussé, s.j.

Volume 35, 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1007303ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1007303ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Historia Ecclesiae Catholicæ Canadensis Inc.

ISSN

0318-6172 (imprimé)

1927-7067 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chaussé, G. (1968). Un évêque nationaliste, Mgr Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal. *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 35, 9–19. <https://doi.org/10.7202/1007303ar>

## Un évêque nationaliste, Mgr Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal<sup>1</sup>

Dire de Mgr Lartigue qu'il fut un évêque nationaliste paraîtra à plus d'un pour le moins paradoxal. Ses deux mandements du 24 octobre 1837 et du 8 janvier 1838 ne sauraient être une condamnation plus explicite du nationalisme des principaux chefs patriotes à l'époque. Le docteur W. Nelson, pour sa part, qualifiera ces deux mandements d'« anti-canadiens, anti-bon sens, anti-catholique, anti-tout ce qu'il y a de bon<sup>2</sup> ». Plusieurs contemporains de Mgr Lartigue blâmeront sévèrement sa conduite, tel Jacques A. Plinguet qui écrira de Mgr Lartigue en 1841 : « Notre principal et plus dangereux ennemi qui nous a fait tant de tort en faisant ses mandements<sup>3</sup>. » Et pourtant cet évêque qui, à l'automne de 1838, dut se réfugier à Québec pour mieux laisser s'apaiser les esprits n'en était pas moins un fervent nationaliste, totalement dévoué aux intérêts de la collectivité canadienne. C'est cet aspect moins connu de la personnalité de Mgr Lartigue que nous voudrions tenter de faire ressortir dans ces quelques pages.

Tout jeune, Jean-Jacques Lartigue est sensibilisé par les événements qui se déroulent sur la scène politique du Bas-Canada. Il a quinze ans quand s'ouvre la première session du Parlement en 1792. Il appartient de plus à une famille qui s'intéresse de très près à la vie politique. Trois de ses oncles notamment participent activement aux premières campagnes électorales : Joseph Papineau, député du comté de Montréal de 1792 à 1796 et de Montréal-Est de 1796 à 1800; Denis Viger, député de Montréal-Est de 1796 à 1800, et Benjamin Cherrier, député de Richelieu de 1792 à 1796. Plus tard, ses cousins germains, Louis-Joseph Papineau et Denis-Benjamin Viger, deviendront les deux hommes politiques les plus influents du Bas-Canada. L'ascendant de D.-B. Viger en particulier sur son plus jeune cousin sera toujours constant. En 1793, Jean-Jacques Lartigue termine sa philosophie au Collège de Montréal. Il a seize ans. A l'exemple de son cousin, D.-B. Viger, il décide alors d'étudier la langue anglaise, puis se livre ensuite

---

<sup>1</sup> Cette étude sur Mgr Jean-Jacques Lartigue s'inscrit dans une étude plus vaste sur l'épiscopat de Mgr Lartigue, étude que nous poursuivons présentement en vue de l'obtention d'un doctorat PhD en histoire à l'Université de Montréal. MM. Michel Brunet et Maurice Séguin, qui nous assistent dans cette recherche, ont bien voulu que nous en présentions un premier aspect au cours de ce Congrès.

<sup>2</sup> Nelson à Duvernay, propriétaire de *La Minerve*, 31 décembre 1839, *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec* (RAPQ) (1926-1927), 221.

<sup>3</sup> Plinguet à Duvernay, 2 mai 1841, RAPQ (1926-1927), 338.

à l'étude du droit. Songeait-il alors à une carrière politique ? Le milieu propice dans lequel il avait grandi et son réel talent pour l'éloquence le prédisposaient merveilleusement à une telle carrière. Pourtant, en 1797, pour des raisons que nous ignorons, Jean-Jacques Lartigue abandonne le droit et opte pour le sacerdoce. Il devient aussitôt secrétaire de l'évêque de Québec, Mgr Denaut, qui réside alors à Longueuil. A la mort de ce dernier, en 1806, Jean-Jacques Lartigue demande à être accepté dans la Compagnie de Saint-Sulpice. Il y demeurera jusqu'en 1821. Mgr Bourget, l'auteur de sa notice biographique, rapporte qu'au cours de ces quinze années J.-J. Lartigue ne cessa jamais de se tenir « au courant de toutes les affaires de son pays qui, ajoute-t-il, l'intéressa toujours bien vivement <sup>4</sup> ».

En juillet 1812, lors des manifestations anticonscriptionnistes qui éclatèrent successivement à Pointe-Claire et à Lachine, l'abbé Lartigue est délégué par son supérieur, M. Roux, pour apaiser et ramener à de meilleurs sentiments les miliciens canadiens, conscrits en vertu de la nouvelle loi de milice. L'abbé Lartigue prononça à cette occasion au moins trois sermons qui, sans déroger de la ligne de pensée traditionnelle <sup>5</sup>, n'en trahissent pas moins chez lui un profond attachement pour les siens. « Rien dans moi, prend-il soin de déclarer dans son sermon du 5 juillet, ne peut vous être suspect: je n'ai jamais rien reçu du Gouvernement et tous ceux qui me connaissent savent bien que je n'en attends rien, sinon sa protection qui est commune à tous les sujets de Sa Majesté: vous êtes Canadiens: je le suis aussi, et nos véritables intérêts ne peuvent être séparés <sup>6</sup>. »

A vingt-cinq ans de distance, dans ses mandements du 24 octobre 1837 et du 8 janvier 1838, c'est le même accent nationaliste que nous retrouvons. Si, en 1837, Mgr Lartigue se sent obligé en conscience de condamner la voie dans laquelle s'est engagé le nationalisme, i.e. le recours aux armes et à la révolte pour faire triompher le droit, il n'en éprouve pas moins le besoin d'affirmer comme jadis en 1812:

Nous ne saurions d'ailleurs vous être suspect sous aucun rapport: comme chez vous, le sang Canadien coule dans nos veines: Nous avons souvent donné des preuves de l'amour que Nous avons pour notre chère et commune patrie; vous savez enfin que Nous n'avons jamais rien reçu du Gouvernement Civil, comme nous n'en attendons rien, que la justice

---

<sup>4</sup> Notice biographique sur Mgr J.-J. Lartigue, dans les *Mandements, Lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection jusqu'à l'année 1869* (MEM) (Montréal, 1869), 1: viii.

<sup>5</sup> Il développa à cette occasion les thèmes de soumission au Roi, de protection bienveillante et constante de l'Angleterre depuis la Conquête, thèmes familiers aux deux mandements du 29 juin 1812 et du 3 juillet 1812, respectivement du grand vicaire de Québec, M. Ch.-Jos. Brassard Deschenaux, et de celui de Montréal, M. Roux.

<sup>6</sup> Sermon du 5 juillet 1812, à Pointe-Claire. Archives de la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal (ACAM), 901.039.

due à tous les Sujets Britanniques; et nous rendons témoignage à la vérité quand nous attestons solennellement que Nous vous parlons ici de notre propre mouvement, sans aucune impulsion étrangère, mais seulement par un motif de conscience <sup>7</sup>.

D'ailleurs, Mgr Lartigue s'était toujours intéressé au sort réservé à ses compatriotes. Ainsi, dans une lettre à D.-B. Viger, en juin 1828, Mgr Lartigue cachait mal son inquiétude devant la politique de Dalhousie qui cherchait ouvertement « à chasser les Canadiens de tous les postes de lucre et de confiance <sup>8</sup> ». Également, en octobre 1832, il écrira à D.-B. Viger pour déplorer « le meurtre de nos Canadiens le 21 mai, approuvé depuis officiellement par le gouverneur; et l'envahissement de nos terres incultes par l'émigration britannique qui menace de nous chasser de notre pays et de le dépeupler de Canadiens, périodiquement et chaque année par la maladie <sup>9</sup> ». Si Mgr Lartigue s'inquiétait manifestement pour les siens, il n'acceptait pas cependant l'allure révolutionnaire que prenait chaque jour davantage le nationalisme des chefs patriotes<sup>10</sup>; et il y a longtemps qu'il ne partageait plus les idées politiques de ses deux cousins, D.-B. Viger, et surtout L.-J. Papineau, beaucoup plus engagé que le premier dans la révolte ouverte<sup>11</sup>. Aussi, en réprouvant le nationalisme qui avait triomphé à Saint-Denis et à Saint-Charles, Mgr Lartigue, loin de trahir les siens, n'avait fait preuve que de prudence et de sagesse. Conscient des conséquences désastreuses qui ne pouvaient que résulter pour les Canadiens d'une telle politique, il pouvait écrire avec justesse dans son mandement du 8 janvier 1838: « Il vous est aisé maintenant de distinguer vos véritables amis, les vrais patriotes, ceux qui vous veulent du bien, d'avec ceux qui ne visaient qu'à s'élever, à dominer dans un nouvel État chimérique, et à prendre la place de ceux qu'ils pourraient dépouiller; car c'est, en dernière analyse, le résultat de toutes les Révolutions <sup>12</sup>. »

Nous n'avons relevé jusqu'à maintenant que certains indices susceptibles de nous révéler les véritables sentiments nationalistes du

---

<sup>7</sup> MEM, 1 : 15.

<sup>8</sup> Lartigue à Viger, 22 juin 1828, ACAM, RLL, 4 : 352.

<sup>9</sup> *Id.* à *id.*, 22 octobre 1832, ACAM, RLL, 6 : 450.

<sup>10</sup> *Id.* à Panet, 18 février 1832, ACAM, 6 : 228.

<sup>11</sup> Le 23 mars 1833, Mgr Lartigue demandait à Mgr Alexander Macdonell, vicaire général de l'évêque de Québec pour le Haut-Canada, de persuader le ministre des colonies à Londres qu'il était tout à fait étranger à la politique de ses deux cousins, qu'il avait peu d'autorité sur leurs opinions et qu'il avait souvent eu au contraire l'occasion de les contredire. Lartigue à Macdonell, ACAM, RLL, 7 : 109. Dans une autre lettre au gouverneur Aylmer, Mgr Lartigue fera allusion aux journaux qui avaient cherché depuis 1821 à lier ses intérêts à ceux de ses cousins, ajoutant « comme s'il n'était pas notoire que je me sois élevé contre mes parents aussi hautement que contre les autres quand leurs principes ou excès m'y ont obligé ». *Id.* à Aylmer, 5 octobre 1833, ACAM, RLL, 7 : 272.

<sup>12</sup> MEM, 1 : 26-27.

premier évêque de Montréal. Mgr Lartigue, il est évident, hésite beaucoup, même dans sa correspondance privée, à se prononcer sur les problèmes politiques qui agitent alors le Bas-Canada. A un curé qui a incité ses paroissiens à élire les mêmes représentants à la Chambre, Mgr Lartigue écrit le 10 août 1827: « Nous ne devons jamais nous mêler de ces sortes d'affaires; ça été la marche générale du clergé dès le commencement et il ne pourrait résulter d'une conduite contraire que de grands inconvénients pour la religion en ce pays<sup>13</sup>. » Aussi, est-ce dans le comportement de Mgr Lartigue plutôt que dans ses déclarations sur la vie politique qu'il faut rechercher les traces de son nationalisme. A cet égard, les luttes qui l'opposeront si longtemps au Séminaire de Montréal sont révélatrices de ses tendances nationalistes. C'est le dernier aspect que nous voudrions étudier.

Sans aller jusqu'à prétendre que ce conflit avec Saint-Sulpice ait été uniquement inspiré par les tendances nationalistes de Mgr Lartigue, disons cependant qu'il en fut fortement marqué. Personne ne niera que c'est d'abord en raison de l'esprit antiépiscopal de Saint-Sulpice que Mgr Lartigue se heurtera si violemment au Séminaire de Montréal<sup>14</sup>. Par ailleurs, si les Sulpiciens s'opposent tellement à Mgr Lartigue, c'est qu'ils veulent conserver à Saint-Sulpice son caractère français et qu'ils ne tiennent aucunement à être assujettis à un évêque canadien. Cette même préoccupation les poussera à refuser bon nombre de sujets canadiens au profit de candidats recrutés en France, à pratiquer une réelle politique de discrimination à l'égard de leurs membres canadiens et à tenter, en décembre 1833, de faire nommer à Montréal un préfet apostolique sulpicien et français dont ils auraient directement relevé. Rien de surprenant donc qu'on ait reproché plus tard à Saint-Sulpice de ne s'être jamais adapté au pays. « Le péché de Saint-Sulpice, écrira l'abbé Marcoux à M. Faillon le 17 août 1850, est de s'être jamais, comme corps, acclimaté en Canada; il est toujours resté systématiquement français, au lieu de chercher à se canadianiser, comme il l'eût dû faire, dès le principe. Toujours et en tout cette politique transatlantique; rien de bon que ce qui est français; ce qui est canadien, est digne de pitié<sup>15</sup>. » Aussi, la lutte que se livreront Mgr Lartigue et les Sulpiciens sera-t-elle

---

<sup>13</sup> Lartigue à l'abbé Keller, curé de Sainte-Elisabeth, 10 août 1827, ACAM, RLL, 4: 252-253.

<sup>14</sup> Dans une lettre au cardinal della Somaglia du 4 août 1826, Mgr Lartigue affirmera que l'esprit antiépiscopal de Saint-Sulpice remonte au-delà de 1821, principalement avec l'arrivée de M. Roux qui a voulu se rendre indépendant de l'évêque diocésain et qui a encouragé le curé de Longueuil, M. Chabouillez, dans la rédaction de ses pamphlets contre la présence de Mgr Lartigue à Montréal. ACAM, RLL, 4: 127. C'est cet esprit antiépiscopal que M. Gradwell, l'agent des évêques canadiens à Rome, qualifiera de « episcophobia of the Montrealists ». Gradwell à Panet, 27 février 1827, RAPO, (1933-1934), 338.

<sup>15</sup> Marcoux à Faillon, prêtre sulpicien en visite à Montréal en 1850 et futur historien de la Nouvelle-France, 17 août 1850, ACAM, 465.101.

fortement colorée de nationalisme: Mgr Lartigue souhaitant, d'une part, que le Séminaire de Montréal se canadianise davantage et que les Sulpiciens canadiens puissent accéder à des postes de confiance au sein de leur Maison, et s'opposant, d'autre part, à ce que les biens du Séminaire soient remis au Gouvernement britannique contre la promesse notamment de laisser entrer au Canada des Sulpiciens français. Voyons rapidement les différents moments de ce conflit.

Établis à Montréal depuis 1657, les Sulpiciens avaient toujours été à bon droit jaloux de leur autonomie. Ils n'avaient pas accepté en 1807 que Mgr Panet, coadjuteur de l'évêque de Québec, s'établisse à Montréal; ils n'accepteront pas davantage en 1821 que Mgr Lartigue, pourtant l'un des leurs mais Canadien de naissance, ait sa résidence à Montréal, encore moins au Séminaire. Après avoir songé, au début de son épiscopat, à s'établir dans une paroisse de la rive sud, Mgr Lartigue cependant se ravisa :

Je puis assurer que j'ai projeté sincèrement, longtemps, et j'ose dire opiniâtrement, de me retirer en campagne, jusqu'à ce que j'aye été convaincu par les faits que votre avis en cette matière, auquel je ne me prêtois que pour vous faire plaisir, venoit d'un esprit anti-épiscopal, et que le seul parti à prendre étoit de rester dans mon poste<sup>16</sup>.

Cette décision de Mgr Lartigue marque le début de ses difficultés avec Saint-Sulpice. Expulsé d'abord du Séminaire, puis ensuite de l'église paroissiale, Mgr Lartigue suscita la colère des Sulpiciens et des marguilliers de Notre-Dame en prenant la décision de construire l'église Saint-Jacques, projet qu'il réalisa de 1823 à 1825. Avec la mort en décembre 1825 de Mgr Plessis qui avait toujours soutenu de son autorité Mgr Lartigue et que certains Sulpiciens soupçonnaient de vouloir s'emparer du Séminaire de Montréal<sup>17</sup>, on respire plus à l'aise à Saint-Sulpice. L'âge avancé de Mgr Panet, sa bonne foi et son esprit conciliant font croire aux Sulpiciens qu'il va rétablir la situation telle qu'elle existait avant 1821. Ces espoirs seront vite déçus cependant. Mgr Panet n'entend rien changer aux dispositions de son prédécesseur concernant Mgr Lartigue et le district de Montréal<sup>18</sup>. Une lettre de M. Le Saulnier, en

---

<sup>16</sup> Lartigue à Roux, 20 juin 1821, ACAM, RLL, 1: 75. Cette lettre au ton particulièrement dur ne sera cependant pas envoyée à M. Roux.

<sup>17</sup> Dans une lettre à Mgr Poynter, vicaire apostolique de Londres et agent des évêques canadiens, M. Thavenet affirmait que, selon Mgr Plessis, « tous les biens ecclésiastiques de son diocèse ne sauraient être entre de meilleures mains que les siennes; en conséquence, poursuivait Thavenet, il (Plessis) travaille depuis plus de vingt ans à s'emparer du Séminaire de Montréal ». Thavenet à Poynter, fin de juin 1822, Archives du Séminaire de Saint-Sulpice à Montréal (ASSM), Correspondance Thavenet pour 1822.

<sup>18</sup> Panet à A. La Rocque, marguillier de l'église paroissiale de Montréal, 18 décembre 1825, RAPQ (1933-1934), 266. *Id.* à Lartigue, 27 décembre 1825, RAPQ (1933-1934), 269.

novembre 1826, traduit bien le pessimisme et le désarroi qui ont fait place chez les Sulpiciens à l'optimisme manifesté à la mort de Mgr Panet.

Le parti qui nous est opposé, écrit M. Le Saulnier, se fortifie tous les jours. Le titulaire (Mgr Panet) a donné toute autorité à son auxiliaire (Mgr Lartigue), et celui-ci ne manquera pas d'en profiter pour nous tourmenter. On a dû vous donner une idée de sa morgue et de sa suffisance... Vous savez qu'il écrivit l'année dernière à M. Thavenet que si nos marguilliers protestaient contre son église, dès ce moment notre Séminaire perdrait tout son crédit. Ce serait bien mal nous récompenser de nos services et des peines que nous avons prises pour conserver la seigneurie au clergé du pays. Dans cet état de choses Saint-Sulpice n'agirait-il pas prudemment en faisant un accommodement avec le gouvernement qui nous donnerait beaucoup pour nos droits et nous mettrait en état de faire ailleurs des établissements avantageux ? Car le clergé de ce pays nous sera toujours opposé<sup>19</sup>.

M. Garnier ne retiendra pas la suggestion du curé de Notre-Dame; il ne pouvait être question d'utiliser ailleurs qu'au Canada des biens qui avaient été précisément donnés pour l'éducation des Français et la conversion des Indiens en terre canadienne<sup>20</sup>. Néanmoins, c'est à partir de ce moment que le Séminaire met au point une stratégie destinée à sauvegarder l'esprit français qui avait jusque-là prévalu à Saint-Sulpice. Trois objectifs sont envisagés: faire venir de France le plus grand nombre possible de Sulpiciens; refuser les sujets canadiens qui se présenteraient à Saint-Sulpice; écarter enfin des postes de confiance, tels la cure de l'église paroissiale et le supérieurat du Séminaire, les Canadiens déjà membres de leur Maison.

Le voyage que fit en Europe M. Roux de juin 1826 au mois d'août 1828 se situe précisément dans cette optique. Il s'agissait pour le Supérieur des Sulpiciens de transiger à Londres les biens de sa communauté contre une rente annuelle et la promesse du gouvernement britannique de ne pas s'opposer à la venue de Sulpiciens français à Montréal<sup>21</sup>. Mgr Lartigue s'opposera, il va sans dire, à cette transaction que les journaux qualifieront plus tard de « projet anti-canadien<sup>22</sup> ». Tout

---

<sup>19</sup> Le Saulnier, curé de l'église paroissiale, à Garnier, 23 novembre 1826, ASSM, Correspondance Thavenet pour 1826. Cette lettre de M. Le Saulnier a été transcrite par M. Thavenet dans une lettre qu'il envoya le 15 janvier 1827 à M. Roux. La lettre de M. Le Saulnier fait bien ressortir le point de vue des Sulpiciens qui pouvaient difficilement comprendre, étant donné les services qu'ils avaient rendus à l'Église de Montréal, les raisons motivant l'opposition de Mgr Lartigue à leur Maison.

<sup>20</sup> M. Garnier chargea M. Thavenet de faire connaître à M. Le Saulnier les réponses qu'il se proposait de donner à ses différentes questions. Thavenet à Le Saulnier, 18 janvier 1827, ASSM, Correspondance Thavenet pour 1827.

<sup>21</sup> Il s'agit là d'une politique constante de Saint-Sulpice, suivie bien avant 1826.

<sup>22</sup> *Le Canadien*, 9 octobre 1833.

comme d'ailleurs Mgr Panet, le clergé et le public en général, Mgr Lartigue considérait les biens de Saint-Sulpice comme des biens appartenant à l'Église canadienne<sup>23</sup>; biens dont les Sulpiciens n'étaient que les « simples administrateurs<sup>24</sup> », les « économès ou les tuteurs<sup>25</sup> ». Il ne pouvait donc pas accepter que les Sulpiciens qui refusaient obstinément de se canadianiser disposent de ces biens à leur gré. Les pressions que Mgr Lartigue exercera sur le gouvernement de Londres et les autorités romaines qui avaient approuvé, à l'insu des évêques canadiens, l'entente conclue par le Supérieur du Séminaire, porteront fruit. Pour le moment, à l'été de 1828, M. Roux ramenait avec lui trois prêtres et un sous-diacre de France. Aussi, après un moment de détente, la guerre froide était-elle relancée entre Mgr Lartigue et le Séminaire: « Ainsi ces Français qui n'ont pas voulu que moi, Canadien et leur confrère, eusse quelque autorité sur eux, se laisseront conduire à l'intérieur par un Américain — M. Jackson-John Richards dont il sera question plus bas — et à l'extérieur par leurs marguilliers<sup>26</sup>. »

La nomination du successeur de M. Le Saulnier à la cure de l'église paroissiale en 1829 ne laissa aucun doute quant aux intentions de Saint-Sulpice. Le 5 septembre 1829, Mgr Lartigue informait l'évêque de Québec que M. Roux venait de nommer curé de la paroisse M. Jackson-John Richards, un ex-pasteur méthodiste devenu sulpicien, qui l'avait accompagné au cours de son voyage en Europe en 1826. Cet « étranger américain, non naturalisé, parlant assez mal la langue du pays, n'ayant point le talent de la parole », c'est Mgr Lartigue qui le décrit ainsi, « peut-être le plus opposé des Sulpiciens aux vues des évêques pour le bien du diocèse, et en particulier du séminaire de Montréal<sup>27</sup> », était préféré à deux Canadiens, M. Nicolas Dufresne, qui exerçait depuis un certain temps les fonctions de curé, et M. Jean-Baptiste Roupe, missionnaire à la mission du Lac des Deux-Montagnes. Devant l'opposition de Mgr Panet et de Mgr Lartigue, M. Roux crut plus prudent de revenir sur sa décision; à M. Richards, il substitua toutefois comme curé d'office M. Claude Fay, jeune prêtre français, timide et de talents médiocres, selon Mgr Lartigue<sup>28</sup>. Cette double nomination avait pour but évident d'écarter les Sulpiciens canadiens de toute fonction tant soit peu importante ou prestigieuse au sein de leur Maison. Mgr Lartigue le soulignera d'ailleurs à Mgr Panet:

<sup>23</sup> Mgr Lartigue écrira au cardinal Capellari le 15 août 1828 que la convention faite à Londres par M. Roux à l'insu des évêques canadiens était une « spoliation des biens de l'Église canadienne ». ACAM, RLL, 4: 374.

<sup>24</sup> Lartigue à Panet, 17 octobre 1828, ACAM, RLL, 4: 415.

<sup>25</sup> Panet à Provencher, 13 avril 1828, RAPO (1933-1934), 387. Également, Panet à Roux, 7 octobre 1828, RAPO (1933-1934), 406.

<sup>26</sup> Lartigue à Panet, 31 mai 1829, ACAM, RLL, 5: 89.

<sup>27</sup> *Id.* à *id.*, 5 septembre 1829, ACAM, RLL, 5: 124.

<sup>28</sup> *Id.* à *id.*, 7 décembre 1829, ACAM, RLL, 5: 187.



Au reste, il est bien clair que ces gens-là ne veulent pas de Canadiens dans les charges de leur maison; car il n'y a pas de doute que M. Roupe ou M. Dufresne ne fussent plus capables de cette place que M. Fay: mais — appuyait Mgr Lartigue — ils sont du pays<sup>29</sup>.

Cette dernière phrase est significative; elle illustre bien la discrimination qui s'exerçait au Séminaire à l'endroit des sujets canadiens. La même politique prévaudra quand il s'agira, au début de 1830, de choisir un successeur à M. Roux que la maladie empêchait d'exercer ses fonctions. « Il faut, écrira à cette occasion M. Thavenet, l'agent des Sulpiciens à Rome, que le successeur de M. Roux soit français, concertez-vous pour cela tous ensemble; concertez-vous d'avance le plus tôt possible; réunissez le plus de voix que vous pourrez, afin de rendre l'élection plus incontestable. Tâchez de gagner quelques Canadiens, à commencer par M. Hubert. Ayez pour eux, sans affectation, et bien cordialement, toutes sortes d'attention, de complaisances et d'égards; en un mot, faites pour gagner les Canadiens tout ce qu'aurait fait en pareil cas Saint Vincent de Paul, ou Saint François de Sale<sup>30</sup>. »

Cette politique discriminatoire ou « transatlantique<sup>31</sup> » s'explique. On était convaincu à Saint-Sulpice que si les évêques canadiens parvenaient à faire avorter l'arrangement conclu à Londres par M. Roux, ils interviendraient ensuite auprès des autorités britanniques pour empêcher la venue au Canada de Sulpiciens français. Il serait ensuite tout à fait approprié que M. Comte, un Sulpicien canadien, devienne le premier supérieur canadien de Saint-Sulpice. Après quoi Mgr Lartigue songerait tout naturellement à s'établir au Séminaire, prêt à succéder à M. Comte lorsque celui-ci aurait terminé son mandat. Alors serait consacré, selon Thavenet, la réprobation des Sulpiciens français, et le Séminaire de Montréal, tout comme celui de Québec, deviendrait « l'héritage des Canadiens<sup>32</sup> ». M. Thavenet et M. Roux avaient partiellement raison puisque, à l'automne de 1829, Mgr Lartigue faisait part à Mgr Panet de son désir de voir M. Dufresne ou M. Comte succéder à M. Roux et invitait en même temps l'évêque de Québec à suggérer au gouvernement de Londres, en alléguant que le diocèse de Québec pouvait fournir à Saint-Sulpice tous les sujets dont il pourrait

---

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> Thavenet à J.-L. M. Sauvage de Chatillonnet, sulpicien français, 14 février 1830, ASSM, Correspondance Thavenet pour 1830.

<sup>31</sup> A la fin d'avril 1850, un document intitulé *Opinion du Clergé du diocèse de Montréal 1847-1848* était envoyé à M. Faillon, au Séminaire de Montréal. A l'article 9 de ce document, on pouvait lire : « Le Supérieur du Séminaire doit être Français. Pourquoi ? Politique transatlantique, qui pourrait bien n'être pas de longue durée. On peut en dire autant du Collège qui a un Directeur français. » ACAM, 465.101.

<sup>32</sup> Thavenet à Roux, 3 juillet 1829, ASSM, Correspondance Thavenet pour 1829.

avoir besoin, de ne plus permettre l'entrée au Canada de Sulpiciens français<sup>33</sup>. Quelques mois plus tard, Mgr Lartigue réitère sa demande à Mgr Panet; les Sulpiciens, selon lui, persistent toujours dans leur politique de refuser les sujets canadiens et cherchent à faire venir de France deux ou trois Sulpiciens préférant, souligne-t-il, « tirer tous leurs sujets de l'étranger<sup>34</sup> ». De plus, Mgr Lartigue doute fortement que les Sulpiciens ne permettent à M. Comte d'accepter la charge de grand vicaire de l'évêque de Québec; « voilà pourquoi, conclut-il dans sa lettre à Mgr Panet, je vous ai dit depuis longtemps qu'il serait essentiel d'obtenir du Gouvernement, ici et en Angleterre, qu'il ne leur fût plus permis de s'agrèger des sujets étrangers<sup>35</sup> ». Quand, au mois d'août 1830, Mgr Lartigue apprend que M. Quiblier, un Français, a été nommé vice-supérieur, il prévient aussitôt Mgr Panet: « Gardez-vous bien surtout de le nommer votre grand vicaire, car c'est encore un Français non-naturalisé<sup>36</sup> »; et lorsque M. Quiblier devient Supérieur du Séminaire à la mort de M. Roux, Mgr Lartigue conclut: « Voilà cette Maison enfoncée encore pour longtemps dans le gallicanisme<sup>37</sup>. »

Si Mgr Lartigue s'oppose tellement à la venue de Sulpiciens français au Séminaire, c'est qu'ils « n'y sont, explique-t-il à l'abbé Wiseman, le nouvel agent des évêques canadiens à Rome, qu'avec un esprit d'opposition envers les évêques et leurs confrères canadiens, outre qu'ils en ferment l'entrée aux sujets du pays qui y ont un droit particulier et de préférence<sup>38</sup> ». Mgr Lartigue accepterait des prêtres français pourvu toutefois qu'ils soient ailleurs qu'à Montréal, dans le Haut-Canada, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, où le besoin de prêtres parlant le français se fait grandement sentir et d'où l'on pourrait rapatrier les prêtres canadiens, au lieu de laisser prendre leurs places par des étrangers. « Si tu voulais faire quelque chose pour cet objet à Londres, écrira-t-il à son cousin, D.-B. Viger, tu rendrais vraiment service au diocèse qui va se trouver encombré de ces étrangers, peu propres à notre climat britannique, s'il en vient autant que la première fois<sup>39</sup>. » Par-dessus tout, c'est le sort réservé aux Sulpiciens canadiens qui chagrine tant Mgr Lartigue. Aussi longtemps que les Sulpiciens français seront en majorité au Séminaire, les Sulpiciens canadiens, constate Mgr Lartigue, « ne

<sup>33</sup> Lartigue à Panet, 17 septembre 1829, ACAM, RLL, 5: 136. Également : *Id.* à *id.*, 3 octobre 1829, ACAM, RLL, 5: 146.

<sup>34</sup> *Id.* à *id.*, 8 mai 1830, ACAM, RLL, 5: 249.

<sup>35</sup> *Ibid.* Nous retrouvons la même insistance dans ses lettres du 14 juin, du 15 juillet et du 26 juillet 1830 à Mgr Panet. ACAM, RLL, 5: 267, 5: 271, 5: 277.

<sup>36</sup> *Id.* à *id.*, 16 août 1830, ACAM, RLL, 5: 289.

<sup>37</sup> *Id.* à *id.*, 14 avril 1831, ACAM, RLL, 5: 442.

<sup>38</sup> *Id.* à Wiseman, 16 avril 1832, ACAM, RLL, 6: 274.

<sup>39</sup> *Id.* à Viger, 9 juillet 1831, ACAM, RLL, 6: 33.

seront que les très humbles serviteurs de ces étrangers qui gouverneront tout, en dedans et en dehors, indépendamment des évêques<sup>40</sup> ».

Cet esprit d'indépendance pousseront les Sulpiciens, en 1833, à s'opposer, quoique non ouvertement, à la nomination de Mgr Turgeon comme coadjuteur de l'évêque de Québec. *Le Canadien* du 9 octobre 1833 expliquera pour sa part que cette « conduite inusitée » provient de ce que les Sulpiciens souhaiteraient avoir pour évêque « des hommes disposés à souscrire à la cession des biens du Séminaire au gouvernement ». Et *Le Canadien* de poursuivre :

Ces avancés importants n'ayant pas été contredits de part ni d'autre, on doit en conclure qu'ils ne sont pas dénués de fondements. Il résulte de là que les Messieurs du Séminaire de Montréal sont bien loin d'avoir renoncé au projet anti-canadien de céder leurs biens, comme on le pensait ; et que d'un autre côté notre clergé et ses chefs continuent dans leur honorable opposition à une transaction que nous ne qualifierions pas comme elle doit l'être. De là il résulte aussi que les Messieurs de St. Sulpice ont les moyens de nouer de puissantes intrigues à la Cour de Rome, et que les représentations de quelques individus y peuvent contrebalancer l'expression des vœux et des sentiments de tout notre clergé et de toute l'église du Bas-Canada. Voilà donc nos affaires ecclésiastiques vis-à-vis de Rome, sur le même pied où en sont nos affaires politiques vis-à-vis de Londres ; c'est-à-dire que dans l'un et l'autre cas, quelques étrangers réussissent par leurs intrigues à entraver nos affaires. Comme les patriotes, le clergé se trouve dans l'obligation d'établir une agence en Europe. Puisse-t-il être plus heureux que les premiers<sup>41</sup>.

Cette opposition, il est vrai, était surtout due à Thavenet, l'agent non officiel des Sulpiciens à Rome. Cependant, devant le peu d'empressement des Sulpiciens du Séminaire à désavouer les intrigues qui se jouaient à Rome contre la nomination de Mgr Turgeon, Mgr Lartigue perd patience et va jusqu'à suggérer à l'évêque de Québec d'enlever toute juridiction spirituelle à M. Richards et aux Sulpiciens français venus à Montréal depuis 1820, de révoquer les lettres de grand vicaire de M. Roque et de ne plus admettre aucun prêtre étranger dans le diocèse<sup>42</sup>. Cette réaction de Mgr Lartigue pourra paraître sévère ; elle s'explique d'autant plus qu'au même moment Mgr Lartigue avait appris — il en fera part à Mgr Turgeon — que les Sulpiciens avaient « visé à ce que leur Supérieur fût établi Préfet apostolique pour eux, et — continuait Mgr Lartigue — je suppose aussi pour leur paroisse... et de ne relever par là que du Saint-Siège, ou plutôt d'eux seuls ou de Saint-Sulpice de Paris<sup>43</sup> ». Cette volonté d'émancipation de la part du Séminaire n'était pas de nature à améliorer les relations entre les Sulpiciens et Mgr Lartigue qui continuera

---

<sup>40</sup> *Id.* à Signay, 31 décembre 1832. ACAM, RLL. 7: 15.

<sup>41</sup> *Le Canadien*, 9 octobre 1833.

<sup>42</sup> Lartigue à Turgeon, 24 décembre 1833. ACAM, RLL. 7: 351.

<sup>43</sup> *Ibid.*

à s'opposer à la venue de prêtres français à Montréal, souhaitant même voir retourner en France tous ceux qui y étaient venus depuis 1794 pour les remplacer par des prêtres canadiens <sup>44</sup>.

L'antagonisme qui existait depuis près de quinze ans entre Mgr Lartigue et les Sulpiciens allait cependant prendre fin. En avril 1835, Mgr Lartigue souligne à Mgr Provencher que Saint-Sulpice « paraît revenu en grande partie de ses préjugés <sup>45</sup> ». Puis la mort en mai 1835 de M. Tabeau qui devait succéder à Mgr Lartigue semble avoir réconcilié pour de bon les esprits. Les Sulpiciens sont prêts à accepter un évêque titulaire à Montréal <sup>46</sup> et Mgr Lartigue est consentant à se choisir un successeur qui soit favorable à Saint-Sulpice, voire faisant partie de cette Maison <sup>47</sup>. Rien ne résume mieux cette nouvelle situation que ces quelques lignes extraites d'une lettre de M. Thavenet à Mgr Lartigue en octobre 1835 où celui-ci fait part à Mgr Lartigue de son profond désir de voir le Saint-Père lui accorder un coadjuteur qui lui soit agréable « et qui ait pour le séminaire de Montréal, ajoute Thavenet, la même bienveillance que vous, bienveillance dont M. Quiblier est si touché qu'il nous en parle dans toutes ses lettres <sup>48</sup> ». Rien de surprenant donc que M. Quiblier écrivant à Mgr Lartigue en mars 1836 ait ainsi terminé sa lettre: « Le Bon Pape Grégoire XVI entendant parler de Vos bontés pour nous et de notre dévouement à Votre Grandeur s'est écrié plusieurs fois Bonissimo ! Bonissimo <sup>49</sup> ! » Enfin, quoi de plus émouvant que ce témoignage de M. Garnier, Supérieur général des Sulpiciens, à qui M. Quiblier a fait part du désir de Mgr Lartigue de voir œuvrer des prêtres français dans son diocèse, exprimant à Mgr Lartigue toute sa reconnaissance pour « la protection que vous donnez à la Maison de Montréal dont après en avoir été membre vous êtes maintenant devenu le père <sup>50</sup> ». C'était l'heure de la grande réconciliation.

Que conclure de cette brève analyse sinon que Mgr Lartigue a profondément aimé ses compatriotes, qu'il a constamment œuvré pour eux — ses luttes avec Saint-Sulpice n'avaient pas d'autres sens — et qu'il a toujours manifesté un grand intérêt pour tout ce qui touchait à l'épanouissement politique et culturel de ce peuple auquel il était fier d'appartenir. C'est en cela que Mgr Lartigue a été un grand nationaliste.

Gilles CHAUSSÉ. s.j.

*Historien et professeur, Collège Jean-de-Brébeuf. Montréal.*

---

<sup>44</sup> *Id.* à Maguire, 18 février 1834, ACAM, RLL, 7: 399.

<sup>45</sup> *Id.* à Provencher, 9 avril 1835, ACAM, RLL, 7: 687.

<sup>46</sup> *Id.* à Turgeon, 16 juillet 1835, ACAM, RLL, 7: 750.

<sup>47</sup> *Id.* à *id.*, 3 août 1835, ACAM, RLL, 7: 754.

<sup>48</sup> Thavenet à Lartigue, 10 octobre 1835, ACAM, 465.101.

<sup>49</sup> Quiblier à Lartigue, 15 mars 1836, ASSM, Correspondance Lartigue pour 1836.

<sup>50</sup> Garnier à Lartigue, 12 octobre 1838, ACAM, 465.101.